



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

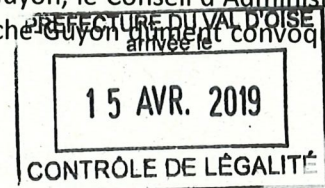
Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2019 – 06 du 11 avril 2019

Objet : Vote du Budget Supplémentaire du Budget Annexe de l'exercice 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon, convoqué le 4 avril 2019.

Etaient présents :Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Agnès Rafaitin
Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Alain Schmit

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Marie-Agnès Lanthier
Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaireAbsents excusés ayant donné un pouvoir :Personnalités qualifiées :**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Francis KohnAbsents excusés :Membres élus des Collectivités :**Conseillers Départementaux :** Jean-Pierre Muller, Alexandre Pueyo, Sophie Borgeon, Jeanne Docteur**Représentants de l'Etat :** Préfecture du Val d'Oise : Jean-Yves Latournerie**DRAC :** Nicole Da CostaPersonnalités qualifiées :**Personnalité qualifiée nommée par le Conseil Départemental :** Bernard Toublanc

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 11

Etaient également présentes :

- Marie-Laure Atger, Directrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Dolorès Fourrez, Responsable administrative et budgétaire de l'Unité Culture et Patrimoine de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- La reprise du résultat antérieur positif de 5.208,06€
- La reprise en dépenses (compte 6037) de la valeur du stock arrêtée au 31 décembre 2018 de 185.790,25€
- La prévision d'augmentation de la valeur du stock sur l'exercice 2019
- Que le résultat prévisionnel est équilibré

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le budget supplémentaire du budget annexe de l'exercice 2019.

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour : *AA*



Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le